



CHALLENGE TRIAL HISTORIQUE OU MOTOS ANCIENNES

PREAMBULE :

La ligue Motocycliste de Normandie met en compétition un Challenge de Trial historique en 4 catégories :

- National : Motos Pré-85 et Motos Post-85 => zones S3
- Critérium+ : Motos Pré-85 et Motos Post-85 => zones S4+
- Critérium : Motos Pré-85 et Motos Post-85 => zones S4
- Pré-65 : motos avant 1965 => zones S4

Ce challenge se dispute suivant le calendrier du championnat de Normandie Senior.

Le présent règlement complète, en ce qui les concerne, les articles du règlement du Championnat de Normandie Senior.

Les articles 1, 2, 4, 6 et 8 du championnat de Normandie Senior s'applique au Challenge Trial Historique.

ARTICLE 3 TH : Motocycles

Les motos doivent obligatoirement être antérieures à 1991 et conserver la conception d'origine.

Elles devront toutefois être conformes aux prescriptions éditées par la F.F.M dans les règles techniques et de sécurité - Discipline Trial, notamment :

- Etre équipés d'un coupe-circuit automatique apposé sur le guidon côté gauche et relié au poignet du pilote.
- Le pignon de sortie de boîte doit obligatoirement être protégé
- L'engrènement inférieur de la couronne arrière doit être protégé
- Une protection doit être placée sur la surface de la couronne arrière afin de ne pas pouvoir passer les doigts.
- La protection des disques de freins avant et arrière doit être conforme à l'origine pour les motos Post-85.

ARTICLE 5 TH : Départ

Les pilotes des challenges Trial Historique prennent le départ avec les pilotes du Championnat Senior des catégories de zones dans laquelle ils concourent dans l'ordre fixé par la direction de course.

ARTICLE 7 TH : Classements

Les classements de chaque épreuve est calculé sur la totalité des tours prévus par le règlement particulier de l'épreuve et/ou décision de jury.

Le barème des pénalités est celui du règlement du championnat de France de trial - Adultes et ses avenants

Le départage des ex-aequo sur chaque épreuve s'effectue suivant les règles de la FFM des championnats de France. En dernier ressort, c'est le pilote de la machine la plus ancienne qui l'emportera.

Seront classés au championnat les pilotes ayant participé au minimum à 3 épreuves dans leur catégorie sous réserve d'un minimum de 3 pilotes par catégorie remplissant ces conditions sur l'ensemble de la saison.

Le vainqueur du challenge dans chaque catégorie est le pilote ayant cumulé le plus de points sur l'ensemble de la saison.

Dans le cas où le minimum de 3 pilotes classés par catégorie ne serait pas atteint, les pilotes des catégories trial historique marqueront des points au championnat Senior de la catégorie de zones dans laquelle ils concourent.

Ces points en championnat Senior serviront à établir pour chaque épreuve, un classement "Scratch" de toutes catégories Trial Historique confondues.

Le vainqueur du Challenge Trial Historique "unique" sera le pilote ayant cumulé le plus de points sur l'ensemble de la saison sous réserve d'une participation à la moitié des épreuves plus une sur une moto ancienne.

Le titre de vainqueur du Challenge de Trial Historique "Unique" est cumulable avec un titre de Champion.

Lorsqu'un pilote est classé dans plusieurs catégories (participation à 3 épreuves dans plusieurs catégories), la catégorie de classement retenue pour les résultats finaux du championnat est celle de la première participation à une épreuve inscrite au calendrier pour la saison en cours.

Les résultats doivent être validés par la commission avant la remise des prix de la Ligue Motocycliste de Normandie où les vainqueurs des challenges Trial Historique seront récompensés.

Les titres sont valables pour un an et remis en compétition l'année suivante.